

REPUBLIQUE FRANCAISE
HERAULT

Réception par le préfet : 23/12/2024
Affichage : 23/12/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LUNEL-VIEL N° 92/2024**



Nombre de membres :
Afférents au Conseil Municipal : 27
En exercice : 27
Qui ont pris part à la délibération : 20

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2024

Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

DATE DE LA CONVOCATION : 10 décembre 2024
DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 10 décembre 2024

L’an deux mille vingt-quatre et le seize décembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal – Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Fabrice FENOY, Maire.

PRESENTS : M. FENOY – M. BOLUDA – Mme PELLET-LAPORTE – Mme DE OLIVEIRA – M. BILLET – Mme FROIDURE – Mme BAFALIE – Mme MONGRAIN – M. CARNUS – M. GRANDGONNET – Mme MARIN-CHARPENTIER – M. CANNAT – M. MUSEMAQUE – Mme MOUSSU – M. GOUASMI – M. TINEL

REPRÉSENTÉS :

Mme BERARDI est représentée par M. FENOY
Mme DOZ est représentée par Mme MARIN-CHARPENTIER
M. PELLET est représenté par M. MUSEMAQUE
Mme SALGUES est représentée par M. CARNUS

ABSENTS : M. MOHAD – Mme BOUABDALLAH – Mme BOULZE – M. CHAZALLET – Mme RAYNAL – Mme REMESY – M. RICOME

SECRETAIRE DE SEANCE : M. CANNAT

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION « 4L’ÉGANTES SOLIDAIRES » PARTENARIAT RAID 4L TROPHY

Rapporteur : Monsieur Patrice GRANDGONNET

Par courriel en date du 7 novembre 2024, l’association « 4L’égantes solidaires » a sollicité la ville pour un soutien financier afin de participer au prochain Raid 4L Trophy, qui se déroule du 19 février au 2 mars 2025.

Ce raid est le plus grand raid solidaire pour les étudiants et jeunes actifs âgés de 18 à 28 ans d’Europe. Ce défi de 6000 km à travers la France, l’Espagne et le Maroc, sans GPS mais équipé d’une simple boussole et d’un roadbook est une aventure à la fois sportive et solidaire. L’ADN de cet événement est Action – Partage – Solidarité.

A chaque édition, les équipages s’engagent auprès des associations partenaires de l’événement : la Croix Rouge Française, Enfants du désert, Cap Eco Solidaire et Surfrider Foundation Maroc afin d’acheminer des fournitures scolaires et sportives entre autres.

Cette année, un équipage de deux jeunes femmes dont une lunelvielloise membre de l’association « 4L’égantes solidaires » participera à ce raid édition 2025.

Considérant l’intérêt de la démarche qu’elles entreprennent et sa dimension solidaire, il est proposé d’octroyer à l’association « 4L’égantes solidaires » une subvention exceptionnelle de 200€, correspondant à un emplacement publicitaire sur la 4L (custode arrière), qui sera versée sous forme de subvention de fonctionnement, au chapitre 65 – 65748 subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privée

Le conseil municipal, après avoir ouï l’exposé de M. Grandgonnet, et après en avoir délibéré, décide à **l’unanimité** d’approuver l’attribution de la subvention exceptionnelle de 200€ à l’association « 4L’égantes solidaires » correspondant à l’achat d’emplacement situé sur la custode arrière de la 4L dans le cadre du prochain raid 4L Trophy 2025.

Ainsi délibéré et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire
Fabrice FENOY



Le secrétaire de séance
Gilles CANNAT

